

ORGANISATION DE L'ÉPREUVE

Le candidat tire au sort un sujet comportant :

- Un sujet d'application numérique .
- Un sujet d'expérimentation scientifique et technique.

La durée totale maximale de l'épreuve est de quatre heures indissociables . Le candidat peut gérer à sa convenance ce temps , il lui est toutefois conseillé de le répartir de la façon suivante :

- 1 heure pour l'application numérique.
- 3 heures pour l'expérimentation scientifique et technique.

EXPERIMENTATION TECHNIQUE

Elle est divisée en trois parties :

1°) La préparation.

Elle doit être faite en toute autonomie.

Quand celle-ci sera terminée, le candidat remettra sa copie à l'examineur qui la conservera pour la corriger et il ne sera plus possible d'y apporter des modifications.

Un document " préparation type " sera alors remis au candidat pour la poursuite de l'épreuve.

2°) Le déroulement.

Cette partie doit être conduite en toute autonomie. Si le candidat rencontre des difficultés pour mener à bien son travail , il peut demander de l'aide à l'examineur.

L'examineur appréciera suivant la nature de l'aide apportée, les pénalités à appliquer .

La partie déroulement pouvant présenter quelques dangers, la mise sous tension ne pourra être effectuée qu'après vérification par l'examineur , après autorisation et sous son contrôle.

3°) Le compte rendu.

Il doit être rédigé en toute autonomie.

A l'issue de l'épreuve , tous les documents seront remis aux examinateurs (sujets et brouillons ...)

BAREME DE NOTATION

Pour le BEP

Application numérique : / 10

Expérimentation : / 10

avec le détail suivant :

Préparation / 3

Déroulement / 4

Compte rendu / 3

Pour le CAP

Application numérique : / 8

Expérimentation : / 12

avec le détail suivant :

Préparation / 3,5

Déroulement / 6

Compte rendu / 2,5

ACADEMIE DE CAEN - BEP et CAP ELECTROTECHNIQUE SESSION 2001

Organisation *EP3 - Expérimentation scientifique et technique* **Feuille : 1 / 1**

INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS